

[s.n.]

Autor(en): **Djeengue-Ndoumbe, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **IABSE reports of the working commissions = Rapports des commissions de travail AIPC = IVBH Berichte der Arbeitskommissionen**

Band (Jahr): **26 (1977)**

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-21486>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

H. DJEENGUE-NDOUMBE

Ambassadeur de la
République Unie du Cameroun
Bonn, RFA

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre,
Monsieur le Maire,
Mesdames,
Messieurs,

En m'invitant à prendre la parole devant ce symposium qui, sous l'égide de l'Association Internationale des ponts et charpentes (AIPC), s'adresse aux entrepreneurs et ingénieurs de toutes spécialités, aux architectes et urbanistes de toutes nationalités, vous faites sans doute beaucoup d'honneur à l'Ambassadeur de la République Unie du Cameroun en Allemagne Fédérale. Mais je vois surtout dans votre intention, si je ne m'abuse, une marque de considération envers mon pays, et à l'égard des pays du Tiers-Monde un souci très louable de votre part, d'associer dans votre colloque des représentants de pays qui vivent la réalité des problèmes dont vous allez débattre sous le thème "Planifier et construire dans les pays en voie de développement."

Pour la séance inaugurale et sur ce thème vous souhaitez entendre une opinion venant d'un représentant du Tiers-Monde. J'essaierai, dans le temps assez court qui m'est imparti, de satisfaire votre attente et votre curiosité en exposant brièvement, ce qui sera ma modeste contribution à vos travaux, nos conceptions sur la construction dans les régions en développement. Mais avant d'aborder le vif du sujet, permettez-moi un petit rappel sur le lien très étroit entre la construction et le développement. En effet, l'industrie de construction et du bâtiment a sur le développement et dans l'économie nationale de chaque pays un impact considérable. Dans ses multiples branches d'activité c'est elle qui fournit les logements, les routes et les autoroutes, les ouvrages d'art tels que ponts et barrages, usines, ports et aéroports, mais aussi les écoles, les hôpitaux, les équipements collectifs et de loisirs. Toutes réalisations qui sont issues de l'industrie de construction sont indispensables au bien-être des hommes.

C'est également l'industrie de construction qui emploie généralement la plus grande fraction de la population active, jouant ainsi dans la formation du produit national un rôle majeur. Ce rôle majeur, dans beaucoup d'autres branches d'activité, est bien connu pour qu'il soit nécessaire de m'y étendre.



Dans les pays en voie de développement, la construction a un rôle encore plus important à jouer, car elle fournit l'infrastructure matérielle indispensable au développement économique des Etats. Aussi se posent à son sujet les questions les plus diverses sur sa finalité véritable. Prenons en exemple la construction des villes nouvelles; que peut faire en Afrique l'industrie de la construction pour que les villes africaines deviennent des lieux vraiment agréables où il fait bon vivre et travailler. Allons-nous transposer purement et simplement des modèles tout faits des pays industrialisés dans ce milieu où l'urbanisation est récente, hétérogène, anarchique et étroitement liée à la vie rurale et traditionnelle.

Car nous n'oublions pas que l'Afrique est un continent où les villes sont l'oeuvre d'anciens colonisateurs qui souvent les ont bâties selon leurs conceptions propres. Les villes sont caractérisées par une nette distinction des quartiers avec, pour la plupart des quartiers périphériques, espèce de bidonvilles caractérisés par les taudis, l'anarchie, l'insalubrité et refuge des migrants ruraux. Pour remédier au caractère désuet de ces villes, la politique d'aménagement urbain avait retenu jadis la construction de HLM convenables peut-être aux normes européennes, mais inadaptées en Afrique où la culture, les mentalités, les modes de vie sont différents de l'Europe. On sait que les promoteurs qui avaient initialement fait ce choix, ont essuyé de nombreux échecs, car ils ont ignoré le milieu et les hommes qui vivaient dans ce milieu. Ainsi donc les problèmes que pose la construction sont multiples et revêtent plusieurs aspects sur le plan économique et financier comme sur le plan social et humain.

En raison du temps limité, tous ces problèmes ne seront pas évoqués ici, bien entendu. Mais comme contribution à vos travaux et pour votre réflexion, il peut être utile de vous présenter quelques idées sur la politique de mon pays dans le domaine de la construction, surtout dans le secteur de l'urbanisme et de l'habitat qui semble être votre préoccupation du moment.

La moitié de la population totale du Cameroun pouvant résider en milieu urbain en 1990, il convient, selon nos conceptions, de contrôler le développement urbain pour qu'il devienne un cadre de production économique et d'accueil organisé pour toutes les catégories sociales de la population urbaine, d'intégrer toutes les politiques et interventions nationales et régionales concernant le développement urbain, d'accroître le rôle de la puissance publique dans la promotion d'un habitat plus économique. La mise en place d'une politique Camerounaise d'urbanisme visera essentiellement à développer des programmes cohérents d'aménagement urbain et s'attachera à conduire à l'élaboration, à l'actualisation et à l'animation des plans d'urbanisme. L'ensemble des études intéressera dans un premier temps les deux grandes métropoles, c'est-à-dire Yaoundé et Douala, et les chefs-lieux de province; ces études seront étendues par la suite aux principaux centres urbains du pays. A cet effet sera créée une mission nationale d'urbanisme qui animera les études et la cartographie urbaine.

Toujours selon le 4ème Plan de développement du Cameroun, la mise en place d'une politique de l'habitat devra offrir des conditions de logement décent et salubre aux populations urbaines; quant à la politique de logement, elle aura pour objectif de faciliter en milieu urbain l'accession de chaque famille à la propriété d'un logement. Cette politique encouragera surtout le retour à l'auto-construction, permettant de susciter les initiatives individuelles; la promotion d'organismes privés permettant la réalisation d'ensembles immobiliers; la promotion des matériaux produits localement en s'assurant de leur qualité et de leur compétitivité sur le marché intérieur, et conduisant à la réalisation effective d'un habitat économique.



La conduite d'une politique cohérente d'aménagement urbain et de l'habitat reposera sur la mise en oeuvre d'une politique de financement global, tous les concours financiers prévus devant transiter à travers un fond national de l'habitat et de l'urbanisme. Ainsi donc, comme bon nombre de gouvernements du Tiers-Monde et devant l'ampleur de l'oeuvre à accomplir, les efforts de mon gouvernement tendent à la fois vers une planification poussée dans le domaine du développement des villes et de l'habitat, en mettant l'accent sur l'indépendance des campagnes et des villes dans le cadre du développement national, et en faisant appel aux ressources du secteur privé. En effet, le développement des villes du Tiers-Monde devient de plus en plus préoccupant aux yeux des responsables et des planificateurs. L'expansion anarchique des cités en Afrique, en Amérique Latine et en Asie ne va pas sans poser de problèmes de plus en plus aigus, tels que chômage, insuffisance des services urbains. L'ampleur des pressions démographiques dans ces parties du monde pose le problème de l'augmentation de la capacité d'absorption des villes.

Cependant, les priorités ne sont pas les mêmes pour tous les pays. En Afrique, où le développement urbain est ultra rapide avec peu d'emplois et de services urbains, il existent encore des possibilités de planifier et de contrôler le développement desordonné des villes avant que la crise apparaisse. Bien sûr, il faut aussi tenir compte de l'héritage colonial qui a laissé différents types d'urbanisation qu'il faut bien étudier avant d'établir les projections d'avenir et un processus de développement qui reviennent à un style d'habitation aussi proche que possible du milieu traditionnel.

A la fin de cet exposé, je voudrai saisir l'occasion pour remercier encore une fois le président et les membres de l'Association Internationale des ponts et charpentes, représentés en Allemagne Fédérale par le Deutscher Beton-Verein et le Deutscher Stahlbau-Verband, qui ont bien voulu m'associer à un colloque qui, par la qualité de ses membres et les thèmes débattus, aura sans doute une grande portée et un retentissement international. Je vous prie de considérer ma présence à ce colloque comme une adhésion et un encouragement à vos initiatives et à vos efforts dans le cadre de planification de la construction en Afrique et dans les pays du Tiers-Monde.

Leere Seite
Blank page
Page vide